

## Les Canadiens français jugés par les Français de France, 1830-1939 (suite)

Armand Yon

Volume 19, Number 4, mars 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302514ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302514ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Yon, A. (1966). Les Canadiens français jugés par les Français de France, 1830-1939 (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 19(4), 566–584. <https://doi.org/10.7202/302514ar>

*Un siècle d'opinion française*

LES CANADIENS FRANÇAIS JUGÉS PAR  
LES FRANÇAIS DE FRANCE \*  
1830-1939

---

1re partie

LES PEINTRES DE LA VIE CANADIENNE  
(suite)

II. UNE ÈRE DE CRITIQUE (1880-1914)

§ 6. *Avocats*

Jusqu'ici, on aura rencontré parmi nos témoins quelques avocats, venus pour la plupart de Normandie, tant il est vrai que la basoche n'a jamais mieux fleuri que chez ces bons Normands, quoique, en ce domaine, leurs cousins du Canada puissent parfois leur rendre des points... Bien d'autres membres de la profession ont dû nous échapper, qui ne nous ont pas instruits de leurs occupations et seront plutôt étudiés en tant que publicistes.

Aux yeux de tout juriste, fût-il le plus modeste, la province de Québec offrait — et continue d'offrir — cette particularité d'avoir adopté, dans ses lois civiles, les articles du code Napoléon, tout en restant fidèle, dans bien des cas, à la vieille coutume de Paris. C'est ce que ne manquèrent pas de signaler ses hôtes du Palais, entre autres M<sup>e</sup> Eugène Godefroy, avocat à la cour d'Appel de Paris. En 1904, il évoquera dans le *Gaulois*<sup>1</sup> une visite faite au Canada quelques années auparavant. Comme il

---

\* Voir notre *Revue*, XVIII: 321-342, 517-533; XIX: 56-83, 254-269, 443-462.

<sup>1</sup> Article reproduit dans *Paris-Canada*, 15 oct., 1<sup>er</sup> nov. 1904.

assistait à l'audition d'une cause en cour Suprême, raconte-t-il, il fut appelé par sir Henri-Elzéar Taschereau, juge en chef ("premier président", eût-on dit en France), à prendre place dans l'un des fauteuils destinés aux "conseils du Roi".

Mais la première réception officielle du Barreau canadien était réservée au bâtonnier Fernand Labori. En 1913, l'American Bar Association avait décidé par exception de tenir sa réunion annuelle de septembre non pas aux États-Unis, mais bien à Montréal, et c'est le vicomte Haldane, lord chancelier d'Angleterre, qui devait présider. Le Barreau de Paris s'y fit représenter par Labori, qui pouvait dire ironiquement: "Grâce à l'American Bar Association, j'aurai visité le Canada, mais je n'aurai pas vu les États-Unis. Peut-être le Canada m'invitera-t-il un jour à venir aux États-Unis !"

Dans le beau livre qu'elle a consacré à la mémoire de son mari<sup>2</sup>, Mme Marguerite-Fernand Labori rappelle les étapes de ce voyage mémorable. Avec les quatre enfants et la gouvernante, on s'embarqua en août 1913 sur le *Royal George* à destination de Québec. "L'arrivée au Canada par le Saint-Laurent, proclamera Labori après tant d'autres, donne une profonde impression de beauté, en même temps qu'elle remue le cœur des Français qui refont la route suivie, il y a des siècles, par Champlain et, avant lui, par Jacques Cartier<sup>3</sup>."

La renommée du maître n'avait cessé de grandir depuis que, élu en 1888 secrétaire de la Conférence des Avocats, il avait prononcé une allocution célèbre sur l'Affaire du Collier. Il arrivait en Amérique auréolé des succès que lui avaient valus les affaires Dreyfus et Zola. Sa belle prestance, sa voix musicale, sa droiture et son souci de ne jamais blesser personne, pas même l'adversaire, achevaient de lui gagner tous les cœurs. Ses cheveux taillés sur le front et sa barbiche, assurait *La Patrie*, lui donnaient un air "à la Henri Bourassa"<sup>4</sup> !

<sup>2</sup> M.-F. Labori, *Labori (1860-1917)*; ses notes manuscrites; sa vie. (Paris, Attinger, 1947), in-8, 411 p., Ill.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, 334.

<sup>4</sup> Cf. *La Patrie*, 26 août 1913.

Reçu officiellement à Québec par sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province, le bâtonnier y rencontra aussi sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique Canadien: ce dernier offrit à l'éminent avocat, ainsi qu'à sa famille, un voyage gratuit, aller et retour, de Québec à Vancouver dans les trains de sa Compagnie. Ce fut une belle randonnée, que Labori narra plus tard aux lecteurs de *Je sais tout*, en agrémentant son texte d'excellentes photographies exécutées par son gendre, M. de Pachmann<sup>5</sup>.

On aboutit finalement à Montréal, pour les assemblées du Congrès. Au nom du Barreau, le bâtonnier Bisailon salua Labori, lui disant entre autres: "Pour nous qui avons conservé, comme règle de notre société civile, les principes et les formes du droit français, [...] votre présence au milieu de nous, c'est le retour longtemps attendu après une longue séparation, c'est l'étreinte sympathique, quand, de tous les cœurs, s'épanche la joie de se retrouver et de se revoir"<sup>6</sup>...

Et Labori d'écrire en rentrant: "Je dirai un jour en détail les précieuses études que j'ai pu faire, à cette occasion, du monde judiciaire canadien et le souvenir reconnaissant que je garde d'un séjour dont je ne pourrais nuancer en quelques lignes la courtoisie, la cordialité, la fécondité aussi<sup>7</sup>." Il n'eut pas, hélas! le temps de mettre à exécution ce projet généreux: la mort le frappa en pleine force, le 14 mars 1917. Cependant, ses articles dans *Je sais tout* prouvent surabondamment qu'il avait compris le Canada et les Canadiens. De ses impressions, nous dégagerons surtout, pour l'utiliser en temps et lieu, un témoignage magnifique — et d'un tel poids, émanant de lui! — sur le "parler canadien"<sup>8</sup>.

Le grand avocat eut encore un autre mérite: celui d'ouvrir à ses successeurs, les représentants des divers Barreaux français, la voie de l'Amérique, et du Canada en particulier: la

<sup>5</sup> Cf. *Je sais tout* (Paris, 1914), 293-307 et 659-670.

<sup>6</sup> Discours reproduit dans *Gazette du Palais*, Montréal, 30 oct. 1913.

<sup>7</sup> *Je sais tout* (1914), 670.

<sup>8</sup> *Ibid.*, (1914), 299.

tradition s'est heureusement maintenue, et nous entendrons, entre autres, le bâtonnier Ribet, revenant du Canada (septembre 1948), nous parler à la radio d'un pays "conscient de sa personnalité et confiant dans ses destinées".

\*

\* \* \*

### § 7. Médecins

Il semble bien que, dès les premières années qui suivirent la guerre franco-prussienne, de jeunes Canadiens aient pris l'habitude d'aller poursuivre en France leurs études médicales. Le D<sup>r</sup> Loir<sup>1</sup>, en 1906, croyait que le D<sup>r</sup> H. Brodeur, de Montréal, avait été le premier à le faire, vers 1890, mais, dès la parution de l'hebdomadaire *Paris-Canada* (1884), on trouve trace de médecins canadiens séjournant dans la Capitale ou en d'autres villes françaises. En 1891, le chroniqueur Maurice O'Reilly y ouvrit même une rubrique intitulée: "Nos médecins à Paris". À la suite d'une épidémie de petite vérole qui avait sévi dans la province de Québec, l'année précédente, on vit en 1886 un médecin canadien, le D<sup>r</sup> J.-A. Rodier, se faire admettre par faveur spéciale à suivre les travaux du laboratoire de Pasteur.

C'est dire que les rapports entre médecins de France et du Canada sont relativement anciens, et la chose s'explique: la science française jouissait d'un grand prestige aux yeux des Canadiens du Québec, désireux d'échapper à l'emprise anglaise, sans compter que l'usage d'une langue commune facilitait les échanges entre maîtres et disciples.

Ces relations devinrent en quelque sorte officielles, quand fut créée, en 1902, l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, avec ses congrès semi-annuels auxquels furent toujours invitées les grandes personnalités médicales de France. Dans le projet adopté, le D<sup>r</sup> S. Grondin, représentant de l'Association à Paris, avait soin de préciser: "seule la langue française sera parlée à ces réunions"<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir note 9.

<sup>2</sup> *Paris-Canada*, 15 avril 1902 (reproduction d'un art. du D<sup>r</sup> Grondin dans la *Presse médicale*).

Le premier de ces congrès eut lieu à Québec en juin 1902, le deuxième dans la même ville en 1904, le troisième aux Trois-Rivières en 1906, et ainsi de suite jusqu'à la Guerre.

À Québec, en 1904, c'est le professeur Pozzi, délégué officiel de la Faculté de médecine de Paris, qui tint la vedette. Samuel Pozzi, âgé de 58 ans, était alors au faite de son talent et de sa renommée. Membre de l'Académie de médecine depuis 1896, il venait de créer à la Faculté cette chaire de Gynécologie qu'il ne cessait de réclamer depuis la publication de son traité fameux. Son abord facile et affable, ses belles manières, l'élégance de son langage toujours châtié, ajoutaient encore au prestige de sa science : "amoureux de la beauté, de la clarté, de l'art dans toutes ses manifestations", dira de lui un biographe<sup>3</sup>.

Son nom le faisait passer pour Corse, alors qu'il était né à Bergerac. Mais qui, dans le public, et même parmi ses confrères, savait qu'il était fils du pasteur Pozzy, lui-même issu d'une vieille famille d'Italie gagnée au protestantisme par les Vaudois ? Samuel avait été le premier à rétablir la désinence italienne du nom... Il aimait les voyages, non seulement à cause du plaisir qu'on y prend, mais encore "pour les enseignements qu'on en rapporte, pour les relations scientifiques qu'on s'y crée, pour le bien que l'on peut faire à son pays"<sup>4</sup>. Il avait déjà visité les États-Unis en 1893, à l'occasion de l'Exposition de Chicago.

Au congrès de Québec, il ne manqua pas de parler des nombreux élèves canadiens qui avaient suivi en France ses leçons de gynécologie opératoire. Non seulement il loua chez eux les dispositions heureuses et les aptitudes réelles, mais, après avoir donné maints détails sur les conditions matérielles de leur existence à Paris, il se déclara "autorisé par le ministre de l'Instruction publique" à favoriser la fondation dans la Capitale d'une maison spéciale pour étudiants canadiens : c'était, croyons-

---

<sup>3</sup> J.-L. Faure, *En marge de la Chirurgie* (Paris, "Les Arts et le Livre", 1927), 2 v. in-8. Cf. Notice biographique, I: 253-258; Eloge funèbre de Pozzi: 39-73, — tous deux très bien faits.

<sup>4</sup> *Op. cit.*: 255.

nous, la première révélation d'un projet qui ne devait aboutir que vingt-deux ans plus tard <sup>5</sup>.

Il est juste d'ajouter que Pozzi, en bon observateur, ne laissa pas de relever diverses lacunes chez les Canadiens français, qu'il trouva surtout moins soucieux d'hygiène que les Anglo-Saxons. Ce qu'il ne pouvait proclamer en public, il le dit tout bas à ses intimes: "Pozzi a vu en Amérique une démocratie brutale et une ploutocratie féroce, écrira Jules Claretie, en octobre de cette même année 1904. Au Canada, où l'on se croit en Normandie, dans la vieille Normandie, on se trouve, dès qu'on quitte la zone anglaise, dans la saleté française. Les water-closets jugent un peuple! Québec est français. À Montréal, mi-partie anglais et français, les hôpitaux britanniques sont tout autrement tenus que les hôpitaux français... "Mais il ne faut pas le dire", ajoute Pozzi <sup>6</sup>."

Du troisième congrès, qui se tint en 1906 aux Trois-Rivières, une figure se détache qui mérite de retenir l'attention: celle du délégué de l'Association française pour l'avancement des Sciences, le docteur Adrien Loir. Neveu de Pasteur, spécialisé en médecine vétérinaire, le D<sup>r</sup> Loir, les réunions terminées, demeura au Canada près de deux ans comme professeur à la Faculté de Montréal. Il rapporta du pays une étude intitulée *Canada et Canadiens*, l'un des meilleurs livres de l'époque sur le sujet. Henri Froidevaux, toujours attentif à signaler et recenser dans le *Polybiblion* le moindre ouvrage d'intérêt canadien, va même jusqu'à dire de celui-ci: "Il convient de le rapprocher de celui de M. Siegfried <sup>7</sup>, qu'il complète et rectifie <sup>8</sup>."

"Je désirerais, affirme l'auteur, être capable de faire passer dans l'esprit de mes lecteurs l'enthousiasme que j'ai éprouvé

<sup>5</sup> Discours prononcé à l'Université Laval, Québec, le 28 juin 1904 et intitulé *Le souffle de la Science* (reprod. par *Paris-Canada*, 15 juil. 1904).

<sup>6</sup> Jules Claretie, *Souvenirs du dîner Bixio* (8 oct. 1904), cité par Fauteux, *La Patrie*, Montréal, 5 janv. 1936.

On sait que Pozzi fut assassiné dans son cabinet par un fou, en 1918.

<sup>7</sup> Il s'agit du premier ouvrage d'André Siegfried, *Le Canada; les deux Races*, publié à Paris en 1906.

<sup>8</sup> *Polybiblion*, 115 (1909): 228.

pour cette nouvelle France <sup>9</sup>." Quoique favorable dans l'ensemble, il se gardera bien cependant de celer ce qu'il appelle "les défauts de la nation", au risque, ajoute-t-il plaisamment, "de se faire écharper". Il y a là beaucoup à glaner sur les sujets les plus divers: la femme canadienne-française, le rôle social du clergé, l'avenir économique du Canada... Le D<sup>r</sup> Loir sera moins heureux et laissera échapper plus d'un lapsus en histoire politique, où il ne se sentait plus dans son élément. Ses meilleures pages, comme il se doit, sont consacrées au développement de la médecine au Canada <sup>10</sup>.

Personnellement, c'est un délicat: bien qu'il apprécie le confort des chemins de fer américains, ne regrette-t-il pas le train qui lui permet, au cours d'un voyage du Cap au Caire, de prendre un bain tous les jours? ... Ce nouvel ami du Canada devint par la suite directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, puis directeur des Services d'hygiène du Havre, où il retrouva souvent des Canadiens.

Interrompus par la Guerre de 1914, les congrès reprirent bientôt après, et ramenèrent sur les bords du Saint-Laurent maintes célébrités du monde médical français.

Les rapports entre médecins de France et du Canada se sont faits, s'il se peut, de plus en plus cordiaux. Quand, par exemple, en 1938, le collège Stanislas ouvrit sa succursale de Montréal, les anciens étudiants en médecine de Paris s'empresèrent de confier leurs fils à cette institution, afin qu'ils apprissent comme eux à connaître et aimer la France.

Aussi, pouvons-nous conclure, sans crainte d'exagérer, que c'est surtout par leurs médecins respectifs que les deux pays se ressemblent et se touchent de plus près.

\*  
\* \* \*

---

<sup>9</sup> D<sup>r</sup> Adrien Loir, *Canada et Canadiens* (Paris, Guilmoto, 1908), in-8, 371 p. Cf. *passim* et p. 13.

<sup>10</sup> *Op cit.*, chap. VIII.



§ 8. *Ecclésiastiques*

On comprend que, formé d'abord par des ecclésiastiques français — surtout par les prêtres de Saint-Sulpice — le clergé canadien ait eu de fréquents rapports avec le clergé de France. Parmi les nombreux prêtres et prélats français qui firent la traversée, à l'époque qui nous occupe, les uns étaient chargés de missions plus ou moins ostensibles, les autres vinrent en simples touristes, en isolés.

Tel fut sans doute le cas d'un certain abbé Lucien Vigneron, qui se trouvait à bord de *la Champagne*, en mai 1886, en même temps que Tony Visinet<sup>1</sup>. Pour avoir fait le voyage, aller et retour, en un mois à peine, il n'aura pas eu le temps d'approfondir, ni même de beaucoup regarder. Cependant, il a quelques observations justes sur la foi et la piété des Canadiens. Sa relation vaut moins par le détail que par des remarques d'ordre général. Ne faisons que mentionner ici, pour mémoire, un prêtre breton, "aumônier des Terre-Neuvas", qui séjourna quelque temps au Canada et donna à la *Revue du Clergé français*<sup>2</sup> un article favorable dans l'ensemble au peuple canadien.

Autrement nuancées et personnelles nous apparaissent les impressions de l'abbé Lucien-Léon Lacroix<sup>3</sup>, aumônier du lycée Michelet en 1893, année où il visita l'Amérique. Ce prêtre distingué devait fonder par la suite la *Revue du Clergé français*, devenir évêque de Tarentaise, se ranger avec les plus modérés lors de la Séparation, donner sa démission (1907) parce qu'il se sentait mal vu en cour de Rome, et, nommé par Benoît XV évêque titulaire de Velletrana, mourir à Pougues-les-Eaux en 1922. Original jusqu'à la fin, il se serait fait jouer, en dernière heure, la Marche funèbre de Chopin !

En 1893, l'abbé Lacroix comptait à peine 38 ans et venait de soutenir en Sorbonne une thèse remarquée sur *Richelieu à Luçon*.

<sup>1</sup> Abbé L. Vigneron, *De Montréal à Washington* (Paris, Plon-Nourrit, 1887), in-16, 294 p. Cf. notre *Revue*, XIX : 452.

<sup>2</sup> P. Giguello, "Choses Canadiennes", *Revue du Clergé français*, t. 41 (1904) : 139-163.

<sup>3</sup> L. Lacroix, *Yankees et Canadiens . . .*, (Paris, Lecoffre, 1895), in-18, iv-322 p.

Il avait déjà noué à Paris des relations avec les Canadiens, et voici comment : quand décéda, en 1891, le curé Labelle, dit "l'Apôtre de la colonisation", ses amis de Paris firent chanter deux services pour le repos de son âme. Le premier eut lieu à la Madeleine, le second à Sainte-Clotilde, auquel assistait le premier ministre de la province de Québec, Honoré Mercier. L'abbé Lacroix, alors vicaire à Saint-Joseph, fut invité à faire l'éloge funèbre du prélat canadien. S'aidant d'une documentation de fortune, le jeune orateur fit grande impression sur ses auditeurs, même canadiens, en louant successivement, chez M<sup>re</sup> Labelle, le prêtre, l'homme public et l'homme intime. Aussi, deux ans plus tard, fut-il le bienvenu, lorsque, revenant de New-York et de Chicago, "foire du monde", il séjourna au pays. Toronto, Montréal, Québec eurent sa visite, ainsi que la petite ville de Saint-Hyacinthe, dont il trace un tableau très vivant.

C'est un laborieux et un homme de cœur, sous des dehors un peu froids. Il écrit bien, mais non sans ironie parfois, et sa verve, en l'espèce, s'exerce surtout aux dépens des Yankees et du peu aimable commandant de *la Gascogne*, sur laquelle il est rentré en France. Mais il a compris et aimé les Canadiens. Tout naturellement, ce lettré s'est intéressé d'abord aux problèmes d'éducation. Il a voulu voir les universités, les maisons d'enseignement secondaire, s'entretenir avec les professeurs, examiner les programmes qui lui rappellent souvent "les méthodes françaises d'il y a un demi-siècle"<sup>4</sup>. Il ne se départit jamais de ce franc parler qui le caractérise, et, avouons-le, n'a pas l'heur de plaire à tous les Canadiens. Certains le jugent "trop laïc". Des prêtres, paraît-il, trouveront que, dans son livre, il ne dit pas assez souvent où et quand il célèbre sa messe !<sup>5</sup>

Dix ans plus tard, le Canada accueillait un autre prêtre français, l'abbé Félix Klein, écrivain en vue, mêlé aux grandes con-

<sup>4</sup> *Op. cit.*: 128.

<sup>5</sup> En homme pratique, l'auteur avait voulu publier un livre vendable dans tous les milieux, et l'avait simplement signé: "L. Lacroix, docteur ès lettres". Il dut bénéficier d'une souscription ou du moins d'une commande du ministère de l'Instruction publique: l'exemplaire que nous possédons fut décerné comme "prix d'exemptions" à un élève de Cinquième, au lycée Buffon, en juin 1895.

trouverses religieuses de la fin du siècle et particulièrement à la question de l'*Américanisme*.

C'était *à priori* un sincère admirateur de la vie américaine : ne devait-il pas justement intituler *Au pays de la Vie intense* <sup>6</sup> sa relation de voyage, et la dédier "après assentiment" au président Théodore Roosevelt, dont la *Strenuous Life* avait connu naguère un succès mondial ?

Professeur à l'Institut catholique de Paris, âgé de 42 ans, l'abbé Klein s'embarqua en 1904, année de l'Exposition de Saint-Louis. Très cordialement reçu par le clergé et l'épiscopat américains, en faveur desquels il avait rompu force lances, il n'eut garde d'oublier qu'il comptait également des amis au Canada. Il n'omit pas la visite que tout Français qui se respecte croit devoir aux Iroquois, et passa un dimanche chez eux, à Caughnawaga. Son itinéraire fut à peu près celui de l'abbé Lacroix, avec cette différence que l'abbé Klein eut le temps de traverser l'Ouest canadien qu'il nous décrit dans un autre ouvrage <sup>7</sup>.

Ses vues sur le patriotisme des Canadiens, l'action du clergé, la vie "compartimentée" que mènent au Canada les diverses populations d'origines anglaise, irlandaise et française, sont fort exactes. Il a su analyser finement les sentiments des Canadiens envers la France moderne et leurs réactions devant l'anticléricalisme. Disons aussi que, pour bien étudier le nouveau Monde, il possède sur son confrère une grande supériorité : il sait l'anglais.

Une institution a grandement contribué à faire connaître aux Canadiens la France religieuse et, réciproquement, le Canada aux catholiques français : c'est le Carême de Montréal. Depuis 1888, en effet, et sauf deux ou trois exceptions imposées par les deux guerres, la chaire de Notre-Dame, à Montréal, est chaque année occupée par un prédicateur venu de l'ancienne mère-patrie. C'est une initiative que l'on doit surtout à M. Colin, l'un des plus remarquables, sans doute, parmi les supérieurs locaux de

<sup>6</sup> (Paris, Plon, 1904), in-18, 386 p.

<sup>7</sup> F. Klein, *L'Amérique de demain* (Paris, Plon, 1910), in-16, 320 p.

Saint-Sulpice. Né au diocèse de Bourges en 1835, arrivé au Canada dès 1862, il se montra toujours administrateur actif et plein de ressources. C'est à lui qu'on devra aussi l'établissement d'un Collège canadien à Rome, en cette même année 1888, et nous le verrons plus tard, en 1897, fonder des chaires de littérature française à Montréal et à Québec <sup>8</sup>.

Entourée aujourd'hui de hauts *buildings* commerciaux, plutôt délaissée, sauf à Noël pour la messe de minuit, Notre-Dame, la mère, l'aïeule de toutes les paroisses montréalaises, s'anime chaque année à l'occasion du Carême et voit ses quelque six mille places occupées par une foule respectueuse et attentive, recrutée parmi les élites de la ville et des environs.

Ces stations de Carême rappellent — du moins au début — l'ordonnance de celles de Paris au temps du père Monsabré, à cette différence près que les sermons dominicaux ont lieu le matin, au cours de la grand-messe. Une série d'instructions données le vendredi est réservée aux dames, et les hommes suivent aussi une retraite spéciale. Il est de tradition que le prédicateur, avant de se rembarquer, fasse, sur un sujet profane ou mixte, une conférence d' "adieux", qu'il doit généralement répéter deux ou trois fois, tant est considérable la demande de billets. En outre, il demeure, bien entendu, libre d'aller parler dans les institutions qui le sollicitent, et les invitations lui font rarement défaut.

En fait d'éloquence, les Canadiens de l'époque semblent avoir conservé des goûts assez romantiques. Ils aiment la forme littéraire, sinon tout à fait académique, servie par une parole facile, qui coule comme de source, tout en gardant les surprises de l'improvisation. Les sujets métaphysiques, abstrus, où le sentiment ne saurait tenir de place ne sont guère prisés, non plus que les questions qui touchent à la sociologie pure et à la politique française ou internationale. Par contre, la doctrine et la morale évangéliques, présentées avec art, sont toujours sûres d'être écoutées. Qui oserait en blâmer ces fidèles ? Cependant, faute

---

<sup>8</sup> Nous donnerons en appendice de cet ouvrage la liste complète des prédicateurs de ces Carêmes depuis 1888 jusqu'à 1939.

de s'être enquis au préalable de ces préférences, faute surtout d'en avoir tenu compte, certains titulaires ne connurent qu'un succès très relatif, ces mots devant s'entendre même au sens spirituel . . . Les Canadiens le leur firent bien voir en leur offrant d'un dimanche à l'autre, quoique les bancs fussent loués plusieurs semaines à l'avance, un auditoire de plus en plus clairsemé ! Tandis que d'autres orateurs, avec plus de talent ou de prévoyance, surent bondir "à pleine capacité", comme on dit au Québec, cet immense vaisseau qui, allées et chapelles comprises, doit pouvoir admettre jusqu'à dix mille personnes.

Le nom du premier orateur invité est aujourd'hui tombé dans un oubli complet. C'était un évêque démissionnaire, M<sup>sr</sup> Soulé, devenu primicier de Saint-Denis, après avoir occupé de 1877 à 1880 le siège épiscopal de l'île de la Réunion, dans l'océan Indien. La venue d'un autre évêque parmi eux devait rappeler aux Canadiens la visite mémorable de M<sup>sr</sup> de Forbin-Janson. Le prédicateur offrait avec l'ex-évêque de Nancy cette ressemblance, qu'il était en graves difficultés avec le gouvernement français<sup>9</sup>.

Le public ignorait naturellement ces détails, et peu lui importait, d'ailleurs, pourvu qu'il pût entendre un bon prédicateur. Or M<sup>sr</sup> Soulé avait, au témoignage des contemporains, la parole facile et l'action très enlevante. Ses sermons nous ont été conservés : ils sont d'un tour essentiellement oratoire.

Au cours des vingt-cinq années qui suivirent, la station fut le plus souvent confiée à des fils de saint Dominique, et cela se comprend, étant donné le prestige dont jouissait, en Amérique comme en Europe, l'ordre illustré par les Lacordaire, les Monsabré, les Janvier . . . Sur 23 prédicateurs venus de 1889 à 1914, 13 en font partie : les PP. Plessis (trois fois), Babonneau, Henriot, Fissot, Gaffre, Mothon, Tripier, Hébert, Hage, Lemerre, Delor, Lemarchand, Padé<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> "L'abbé Delgéry, qui l'avait vu à l'œuvre quand il était vicaire général, disait qu'il avait le génie de la désorganisation (Ch. Cordonnier, M<sup>sr</sup> Fuzet (Paris, Beauchesne, 1948), I : 89).

<sup>10</sup> Certains ont pensé que le P. Bernard Chocarne (1826-1895), rendu célèbre par sa *Vie du P. Lacordaire*, donna le Carême de 1870 à Montréal.

La plupart de ces orateurs sacrés souffraient d'un mal commun, d'ailleurs facilement curable: leur trop jeune âge. En effet, pour ne mentionner que ceux-là, les PP. Hébert et Delage n'avaient que 34 ans; le P. Padé, 33; le P. Fissot, 32; le P. Plessis, lors de sa première visite, 30 ans, et le P. Gaffre, dont nous aurons à reparler, à peine 29 ans! Tels de ces orateurs qui, vers la quarantaine, allaient se distinguer dans les chaires françaises, ne pouvaient si tôt donner leur mesure, ce qui fait que, sauf exception, ces Carêmes n'ont pas laissé un souvenir durable. Ainsi, on ne put estimer à leur juste valeur des hommes comme les PP. Hage et Padé. Ce dernier, prédicateur en renom vers 1920, devait mourir (1938) prieur provincial de France. Il avait, après son Carême montréalais de 1909, donné une conférence très goûtée sur "François Coppée: le patriote, le croyant".

Mais le plus remarquable parmi ces Pères fut sans conteste le P. Louis-Antonin Plessis, qu'on entendit d'abord en 1889, mais qui fut rappelé à deux reprises, en 1893 puis en 1906. Plusieurs de ses anciens auditeurs nous ont décrit la profonde impression créée par cet ascète, ses élans mystiques, son éloquence chaude, irrésistible... "C'était avant tout un

---

Il s'agit plutôt d'une Neuvaine qu'il prêcha effectivement à Notre-Dame, avant de se rendre à New-York, où il était attendu pour le Carême.

C'était sa deuxième visite au Canada. Arrivé en Amérique en 1867, il séjourna à New-York, à la Nouvelle-Orléans ainsi qu'à Louisville. Au printemps de 1868, il décida de pousser une pointe au Canada, pays qui jusque-là ne l'avait guère intéressé. Il y venait imbu de préjugés, inspirés ou entretenus par ses amis des EE.-UU. et qui mirent du temps à disparaître. Même après cette première visite, ne se moquera-t-il pas, dans sa *Correspondance*, de ces "Canadiens, demi-sauvages, retardataires en politique, en philosophie, en littérature; conservateurs à outrance d'un passé qu'on regarde comme aboli chez tous les peuples vraiment dignes de liberté et de progrès" ?

Mais, les entretiens qu'il eut subséquemment avec l'évêque de Saint-Hyacinthe, M<sup>sr</sup> Charles Larocque, furent pour lui toute une révélation. Il s'employa dès lors à l'établissement de son Ordre au Canada, et la fondation de la première maison, à Saint-Hyacinthe, fut vraiment son œuvre. Suivirent celles de Lewiston, Ottawa, Montréal... Ainsi, le P. Chocarne, s'il ne figure pas personnellement au nombre des prédicateurs, contribua indirectement au succès de nos grands Carêmes, car ces couvents dominicains reçurent comme premiers religieux des Pères français, et c'est souvent parmi eux qu'on choisit, au début, les orateurs sacrés pour Notre-Dame.

poète, nous affirme le P. Vincent Charland : figure blême, presque cadavérique, verbe très personnel et claironnant, grands gestes d'envolée : c'était assez pour électriser les foules !” Avec cela, le P. Plessis, religieux austère, avait “la pudeur, presque la honte de son talent”<sup>11</sup>.

Furent également appréciés les Carêmes de M<sup>sr</sup> Rozier (le premier surtout, en 1901), de l'abbé Pierre Vignot (1905) et du chanoine Desgranges (1914), spécialiste des questions sociales... 1910 vit monter dans la chaire de Notre-Dame le premier oratorien français, le P. Philippe Ponsard. Il comptait alors 35 ans et, s'il n'était pas encore en possession de toute la maîtrise qui devait faire de lui, vers 1930, l'un des orateurs les plus écoutés, il sut du moins intéresser et édifier ses divers auditoires.

Parmi ces quelque vingt-trois prédicateurs, bien peu ont publié leurs textes, et moins encore des notes personnelles sur leur mission. Nous avons bien le Carême prêché en 1888 par le premier titulaire, M<sup>sr</sup> Soulé<sup>12</sup>, ainsi que la station de 1897<sup>13</sup>, la seconde demandée au chanoine de Montigny, déjà invité en 1894. Mais le modèle du genre est dû à la plume alerte de l'abbé Pierre Vignot, prédicateur de 1905.

“L'abbé Pierre Vignot, dira Charles du Bos, le seul grand prédicateur que j'aie entendu !” ... Penseur original, fin lettré, en même temps qu'apôtre zélé, ce prêtre de quarante-cinq ans s'était distingué dans plus d'une chaire parisienne, notamment par un Avent qu'il venait de donner à Saint-Sulpice<sup>14</sup>. Il possédait les dons prisés des Canadiens, y compris un enjouement qui

<sup>11</sup> P. V. Charland, o.p. dans *Revue dominicaine*, XXV (1919) : 313 sq. Lors du dernier Carême du P. Plessis (1906), la Bourse de Montréal était en grande faveur, et l'on spéculait ferme. Dans un sermon contre l'amour de l'argent, le prédicateur tonna si fort, paraît-il, que certaines valeurs se mirent à baisser. Alarmé, le financier Rodolphe Forget en référa aussitôt à M<sup>sr</sup> Bruchesi. (Souvenir personnel communiqué par M. le chan. Groulx).

<sup>12</sup> S. G. M<sup>sr</sup> Soulé, *Station de Carême de 1888* (Montréal, Sénécal, 1888). Portrait du prédicateur. Curieuse préface, d'ailleurs très élogieuse, par M<sup>e</sup> Gonzalve Desaulniers.

<sup>13</sup> Chan. de Montigny, *Conférences de N.-D. de Montréal* (Mtl. Beauchemin, 1897). Portrait. Né à Agen (1848), M. de Montigny était alors secrétaire particulier de S.E. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux.

<sup>14</sup> Abbé P. Vignot, *Avant de Saint-Sulpice* (Paris, Lecoffre, 1906).

frisait la malice et pouvait aller jusqu'au calembour. Il eut la bonne inspiration de récrire sur place, en les adaptant aux besoins de son auditoire, ses sermons, presque tous, d'ailleurs, basés sur les évangiles des dimanches. Sa conférence d'adieu, sur la langue française, est un petit chef-d'œuvre, et il fit, entre autres, au Collège sulpicien de Montréal, une causerie sur le Travail, où il s'éleva sans se gêner contre la paresse intellectuelle des Canadiens, "danger local, national".<sup>15</sup>

Pour nous, ce recueil destiné aujourd'hui à la lecture est heureusement complété par les *Cahiers* posthumes du prédicateur, préfacés et publiés en 1936 par l'abbé Fourrey<sup>16</sup>. Dans ces pages plus intimes, se rencontrent des remarques, des critiques qui tempèrent les jugements émis en public. Cet esthète, ce puriste était bien incapable d'accepter en bloc l'Amérique. Elle manquait de patine ! "Fruits magnifiques et sans saveur, écrira-t-il: même aux pêches et aux raisins, il faut des ancêtres."<sup>17</sup> L'histoire canadienne lui paraîtra encore trop jeune, mais, lui qui s'imaginait, au départ, aller "prêcher le Carême dans une lointaine ville de province vers 1705"<sup>18</sup>, s'étonnera de trouver Montréal si évolué, si cosmopolite, avec, aux abords de Notre-Dame, "des rues aussi anglaises que la rue Auber ou l'avenue de l'Opéra"<sup>19</sup>. Il lui prédira — prophétie qui ne devait pas tarder à se réaliser — qu'elle deviendrait, "après Paris, la plus grande ville, au monde, de langue française"<sup>20</sup>.

Comme nous l'indiquions plus haut, le chanoine Jean-Marie Desgranges, en 1914, fut le dernier prédicateur de cette période. Parvenu à la quarantaine, ce prêtre limousin, sociologue averti, qui s'était spécialisé dans "les réunions contradictoires, où il

<sup>15</sup> Abbé P. Vignot, *Carême de Montréal, 1905* (Paris, Lecoffre, 3<sup>e</sup> éd. 1907).

<sup>16</sup> Abbé R. Fourrey, *Les Cahiers intimes...* (Paris, Spes, s.d. [1935]), in-8, 242 pp.

<sup>17</sup> *Op. cit.*: 104.

<sup>18</sup> *Ibid.*: 102.

<sup>19</sup> *Ibid.*: 104.

<sup>20</sup> *Carême de Montréal*: 295.



apportait un esprit clair, rapide, une facilité de riposte parfois un peu grosse mais appropriée<sup>21</sup>, était alors dans tout l'épanouissement de son talent d'orateur.

Nous possédons heureusement, depuis peu de temps, ses *Carnets intimes*<sup>22</sup> où il a consigné force détails sur son séjour au Canada. Vers cette époque, l'épiscopat canadien songeait à établir au pays des syndicats ouvriers catholiques, projet dont, à cause de la guerre, on dut ajourner la réalisation. Aussi le prédicateur fut-il souvent invité, après et même pendant son Carême, à donner un peu partout des causeries sur ce sujet d'actualité. Sa conférence d'adieu, au Monument national, fut un feu d'artifice, où il pulvérisa les objections de ses contradicteurs du journal *le Pays*<sup>23</sup>.

Disons en passant que ces tournées de prédication n'allèrent pas toujours sans quelques incidents plus ou moins fâcheux. Assez fréquemment — et même de nos jours — on eut à signaler des "emprunts" copieux faits par les orateurs au répertoire de l'éloquence: naturellement, ces démarquages n'échappèrent pas à l'attention du clergé canadien, qui possède, lui aussi, des bibliothèques. En 1892, le prédicateur fut le jeune père Gaffre qui, se trouvant à Ottawa, avait remplacé au pied levé le P. Fissot, empêché par la maladie. Après un Carême que tous jugèrent "brillant", le Père demeura encore quelque temps à Montréal. C'est alors qu'il voulut prendre parti dans un procès de mœurs et s'attira de sérieux ennuis. S'estimant outragé, et sans écouter les sages conseils qui ne lui furent pourtant pas ménagés, il prit les choses de haut et prétendit porter sa cause devant les tribunaux. Il ne gagna qu'à se faire remarquer par ses supérieurs, en décembre de cette même année<sup>24</sup>.

Après s'être acquitté, à la satisfaction de tous, du Carême de 1901, M<sup>sr</sup> Rozier fut invité à revenir l'année suivante. Or,

<sup>21</sup> J. Morierval, dans *Catholicisme*, III: col. 669-670.

<sup>22</sup> Abbé Desgranges, *Carnets intimes* (Paris, La Palatine, s.d. [1960]), in-8, 450 p. Cf. XIV, Voyage en Amérique (14 fév.-27 mai 1914).

<sup>23</sup> *Op. cit.*: 399.

<sup>24</sup> Sur cette affaire, cf. entre autres journaux, *La Presse*, fin-sept. 1892.

en 1902, on était au plus fort de la lutte anticléricale, en France, et il était délicat pour un orateur français de venir prêcher dans un pays aussi franchement catholique que le Québec. Comme on l'a si bien dit, il fallait se montrer "ou plus catholique que français", ou "plus français que catholique"<sup>25</sup>. C'est malheureusement cette dernière attitude que M<sup>sr</sup> Rozier, qui n'était rien moins que diplomate, crut devoir adopter. Dans une interview accordée le 17 février au reporter de la *Gazette*, comme on lui demandait ce qu'il fallait penser de l'hostilité du cabinet Combes, il répliqua que c'était là de "vieilles histoires", "une affaire finie, morte", qu'"il y avait eu beaucoup de vaines paroles prononcées", et qu'au fond, tout se résumait à une "affaire politique" ! Tel ne fut pas l'avis de la *Vérité*, qui releva les propos (1<sup>er</sup> mars). Bientôt, les *Débats* prirent le contre-pied, et ce fut l'occasion d'une belle polémique de presse, à laquelle Louis Fréchette, lauréat de l'Académie française, ne dédaigna pas de se mêler ! M<sup>sr</sup> Bruchesi jugea nécessaire de mettre les choses au point. Dans une lettre ouverte aux *Débats*, il souligna qu'en prenant fait et cause pour la France combiste, les rédacteurs de ce journal donnaient "un grave scandale", "*même*, ajouta-t-il, *si vous cherchiez à vous dérober derrière les propos attribués à tel prélat, à tel prédicateur de renom*, mon devoir n'en serait pas changé !" <sup>26</sup>. Quelques jours plus tard, le délégué apostolique, M<sup>sr</sup> Falconio, écrivait à l'Archevêque pour l'approuver et le féliciter de son intervention : *causa finita erat* !

Le P. Philippe Ponsard, oratorien, prêcha, disions-nous, la station quadragésimale de 1910. En partant, il crut bon de recommander pour l'année suivante son confrère et ami, le P. Pierre Hervelin, qui fut effectivement le prédicateur de 1911. Ses sermons des dimanches ne soulevèrent aucun commentaire défavorable. Mais le P. Hervelin, excellent homme, avait passé sa vie dans l'enseignement des garçons. Il n'avait nullement l'expérience des gens du monde, et il mécontenta dès le début

<sup>25</sup> M. Séraphin Marion a consacré à cet incident un article dans le *Rapport* de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique, année 1950: 15-24.

<sup>26</sup> Lettre reproduite par la *Vérité* du 26 avril 1902.

les dames présentes à ses conférences du vendredi<sup>27</sup>. Ce fut au point que des doléances parvinrent jusqu'à l'Archevêché, qui conseilla une plus grande modération.

Du 6 au 11 septembre 1910, un événement religieux considérable devait attirer sur cette même ville de Montréal les regards de l'univers catholique: le vingt et unième Congrès eucharistique international.

Les étrangers eurent ainsi l'occasion d'étudier sur place la foi des Canadiens, dans ses manifestations privées et publiques. Plusieurs notabilités françaises étaient présentes; mais, à côté des cardinaux d'Italie, d'Angleterre, des États-Unis et d'Irlande, on regretta de ne voir aucun *porporato* de France: le cardinal de Paris — M<sup>sr</sup> Amette — y eût été pourtant le bienvenu! Toutefois, l'ancienne mère-patrie se trouvait représentée par des hommes tels que M<sup>sr</sup> Touchet, évêque d'Orléans et futur cardinal, M<sup>sr</sup> Rumeau, évêque d'Angers, ainsi que M. Pierre Gerlier, qui allait bientôt entrer dans les ordres et devenir plus tard primat des Gaules.

Plusieurs témoignages écrits nous sont restés de ces grandes assises eucharistiques. Nous ne parlerons ici que des articles de revues réunis en volumes: l'un par l'Évêque d'Orléans, l'autre par M<sup>sr</sup> L.-A. Lorain, archiprêtre de Saint-Amand (Cher). On pourrait estimer trop terre à terre les comptes rendus de ce curé berrichon, qui les écrivit d'abord pour des publications locales<sup>28</sup>. Évidemment, lorsque, par exemple, il nous représente le Pacifique Canadien comme "la plus grosse affaire du pays", son langage peut paraître bien utilitaire, mais il s'excuse le tout premier de son style sans apprêts, et puis, il a l'avantage de nous livrer ce que d'autres négligeront, à savoir l'envers du décor, les aspects secondaires, les à-côtés de ce Congrès, si utiles à connaître pour une complète intelligence du tableau.

<sup>27</sup> "Il semblait nous prendre toutes pour des gourgandines!" devait nous dire, bien des années plus tard, Mme Francœur (mère de Louis).

<sup>28</sup> Chan. L.-Aug. Lorain, *Autour du Congrès de Montréal* (Paris, Beauchesne, 1911), in-18, 308 p.

Fidèle et vivant, le récit de M<sup>sr</sup> Touchet <sup>29</sup> se distingue par une bien autre élévation de pensée. Celui que les Canadiens se plairont à surnommer "l'Évêque de Jeanne d'Arc" aura pris une part plus importante aux cérémonies, et, invité bien des fois à parler en public, il se sera senti en communion plus intime avec ces foules agenouillées.

Disons que, dans les pages qu'il avait consacrées au Canada — et qui parurent d'abord dans le *Correspondant* <sup>30</sup>, le prélat n'eut garde d'oublier le point de vue patriotique: il souligna plus d'une fois la fidélité des Canadiens à la langue et aux traditions de leurs ancêtres. Ainsi, quand il voulut publier son "Journal d'un congressiste", il n'eut pas à chercher longtemps un titre. Il inscrivit simplement: *France toujours!*

Le P. Bailly, assomptionniste, assistait, lui aussi, aux fêtes. C'est dire que les lecteurs de la *Croix* furent tenus parfaitement au courant. Dans les *Études*, le P. Yves de la Brière, s.j., donna également un heureux raccourci des solennités, et la plupart des journaux et revues de France firent de même.

C'est à regret que les délégués — et en particulier les Français — parurent quitter "cette terre dont la foi est célèbre dans le monde entier" <sup>31</sup>.

(à suivre)

ARMAND YON

<sup>29</sup> M<sup>sr</sup> Touchet, *France toujours!*... (Paris, Lethiellieux, s.d. [ 1910 ]), in-16, xxix-192 p.

<sup>30</sup> Id., *Correspondant*, 25 sept. 1910.

<sup>31</sup> Paroles de M<sup>sr</sup> Rumeau, évêque d'Angers, au Congrès.